

dans le dossier. Les richesses de la paroisse étaient ainsi bien gardées par les procureurs.

Depuis quelques années, la commune découvre son patrimoine.

L'église qui en est le plus beau fleuron avait assurément besoin de la passion et de l'enthousiasme des habitants de Saint-Ulphace pour retrouver peu à peu l'éclat de sa beauté.

La restauration de ses beaux vitraux en est la première étape.

Julien Guilbault

Conservateur des Antiquités et Objets d'Art de la Sarthe

Ornements liturgiques, quelques éléments d'explication... _____

Saint-Ulphace conserve une impressionnante collection de dix-huit vêtements liturgiques, beaucoup d'entre eux sont contemporains mais certains semblent remonter au XVII^e siècle. Cependant, ces vêtements sont, dans la plupart des cas, très difficiles à dater car ils sont souvent constitués de fragments de tissu de réemploi. De moins en moins employés par les religieux, ces vêtements sont souvent méconnus du grand public qui en apprécie néanmoins l'ornementation et la qualité d'exécution.

Comment l'église de Saint-Ulphace a-t-elle pu acquérir un tel trésor ?

Cette question reste à ce jour sans réponse. En effet, pendant la Révolution les paroisses furent obligées de remettre les cloches qui furent fondues ainsi que les vêtements liturgiques car ils pouvaient être ornés à l'aide de métaux précieux, or ou argent¹². Cependant, il semblerait que les paroisses rurales, trop pauvres, disposaient rarement de vêtements très riches¹³. Quoi qu'il en soit, lorsque les vêtements ne présentaient pas de métaux précieux, ils furent vendus aux enchères et donc ils ont souvent été acquis par des particuliers.

¹² La loi du 27 mars 1791 ordonnait le dépôt des métaux précieux aux hôtels des monnaies. Cette loi ne concernait au départ que les communautés religieuses, aussi elle fut étendue aux églises des paroisses par celle du 17 août 1792

¹³ Cf. Etienne Bouton, "Le sort des vêtements sacerdotaux pendant la Révolution dans la Sarthe", *Maine Découverte*, N° 10 p 57 à 61, 1996

Puis, le Concordat permit à nouveau aux paroisses d'acquérir de somptueux vêtements sacerdotaux, mais cela se fit surtout à partir de la Restauration. Par conséquent, il se peut que les vêtements conservés à Saint-Ulphace soient là à la suite des acquisitions des desservants successifs. En outre il est possible qu'un curé ayant officié dans la paroisse y ait laissé sa collection personnelle à moins qu'il s'agisse du don d'un particulier laïc, collectionneur de beaux vêtements.

L'étole

Elle est l'insigne du pouvoir du prêtre comme ministre d'un sacrement. Elle se présente comme une écharpe de couleur assortie à la chasuble.

La chasuble

Elle est revêtue par le prêtre pour la célébration de l'Eucharistie (messe).

Avant l'utilisation habituelle en France, depuis 1950, de la chasuble gothique (ou de type romaine) de forme ample, la chasuble était, dans la France du XIX^e siècle, de type gallican dite vulgairement "boîte à violon" à cause de sa forme.

Ces chasubles aux deux faces raides largement échancrées sur les côtés permettaient une liberté de mouvements et se prêtaient à des décorations ostensibles sur la face postérieure exposée au regard de l'assistance, le prêtre étant tourné dos au peuple durant la célébration jusqu'à la réforme liturgique instituée par le concile Vatican II (1967).

Le motif de ces décorations est souvent symbolique.

Ainsi, on peut voir un pélican qui s'ouvre le cœur avec son bec pour nourrir ses petits de son sang, cette scène symbolise l'Eucharistie.

La dalmatique

De forme plus carrée, elle est portée par les diacres et sous-diacres qui assistaient le prêtre dans les offices solennels avant Vatican II.

La chape

Il s'agit d'une large pèlerine portée par le prêtre dans les offices autres que l'Eucharistie, par exemple les processions, mariages ou sépultures ; à l'extérieur de l'église, elle pouvait servir de protection contre les intempéries. La chape pouvait être portée aussi par d'autres assistants du prêtre comme chantres.

Ces ornements liturgiques existent en quelques couleurs qui sont propres aux diverses fêtes célébrées au cours de l'année.

- Ainsi le violet indique le temps de préparation ou de pénitence (Avant, Carême)
- Le blanc, ceux de la célébration et de la joie (Noël, Pâques)
- Le rouge signale les fêtes des martyrs et du Saint-Esprit, la Pentecôte
- Quant au vert, il symbolise les temps de prolongation.

Gémasse à Saint-Ulphace

La construction de la chapelle de Saint-Ulphace remonte probablement à la fin du Moyen-Age.

A cette époque, de nombreux manoirs, à la fois résidences seigneuriales peu ou pas fortifiées et exploitations agricoles, se dotent d'un lieu de culte, en imitation des grands châteaux construits depuis le XI^e siècle.

Les seigneurs disposent ainsi d'un sanctuaire réservé qui leur permet de se distinguer du reste de la population tenue d'assister aux offices dans l'église paroissiale. Ces chapelles et oratoires privés viennent s'ajouter au réseau paroissial.

Aussi, la création de lieu de culte supplémentaire est très réglementée.

En accord avec l'évêque, un acte de fondation est établi. Celui-ci définit les prérogatives du nouveau lieu de culte, le nombre de messes célébrées, et les terres et revenus que le fondateur donne à l'église pour l'entretien du sanctuaire. Ce dernier doit rester sous la tutelle de l'église paroissiale.

La fondation d'une chapelle est donc un acte juridique et un investissement financier, qui peut intervenir longtemps après la construction du bâtiment.

La chapelle de Gémasse date vraisemblablement du premier tiers du XVI^e siècle, si l'on en croit les restes architecturaux de cette époque (pignon à crochets, porte latérale avec gable, fenêtre du chevet).

Elle est curieusement placée loin du manoir,

alors même qu'elle fait partie de la résidence seigneuriale. Ses dimensions, 10 m sur 7 m, sont approximativement celles que l'on rencontre pour la plupart des chapelles de manoirs.

Elle a subi, de même que la maison et jusqu'à la topographie des lieux, une restauration complète effectuée par Laurent Gilles Mahot de Gémasse dit "Tranche-Montagne", vers 1833.

La bénédiction donnée cette année là par le curé de Gréez consacre la fin des travaux. Les armoiries du restaurateur figurent sur la chapelle.

Des vitraux, signés par l'atelier Fialex de Mayet, sont posés en 1858. Ils représentent Saint-Hubert et Saint-Laurent.

L'enduit de plâtre posé lors de ces restaurations s'est écaillé et permet d'apercevoir quelques traces d'un décor peint qu'il a recouvert. Il semble s'agir d'une litre seigneuriale, sorte de bandeau aux armoiries du seigneur peint sur le mur en son honneur.

Le seul élément de mobilier conservé, l'autel, est néo-gothique.

Cette chapelle échappe semble-t-il au schéma général esquissé plus haut. Les recherches menées n'ont en effet pas permis de retrouver d'actes concernant sa fondation. Aussi, elle ne disposait probablement pas d'un service régulier, mais plutôt de messes assurées par des membres de la famille seigneuriale devenus prêtres.

Cette absence de "fondation" a été constatée pour plusieurs autres chapelles. Elle permet au seigneur d'éviter l'investissement financier et de se soustraire au contrôle de l'épiscopat, au prix d'une non-reconnaissance du lieu du culte.

La chapelle de Gémasse a tout de même connu une destinée particulière. En effet, un acte de 1681 conservé aux Archives Départementales de la Sarthe nous apprend que l'édifice a été, pendant un court laps de temps, de 1625 à 1681, l'église paroissiale d'un petit hameau situé sur les terres de la seigneurie.

L'érudit P. Cordonnier affirme avoir vu les derniers restes de ce hameau peu avant 1967. Cette petite paroisse, née de la volonté de la famille de Moy, seigneur de Gémasse, s'intercale entre les paroisses de Gréez et Saint-Ulphace.

La chapelle acquiert alors l'équipement nécessaire à un centre paroissial, en particulier des fonts baptismaux qu'elle conservera jusqu'au XVIII^e siècle.

Il est possible en outre qu'elle soit décorée, en particulier grâce à cette litre peinte sur le mur, qui affirme la possession de la famille seigneuriale sur le sanctuaire. Mais la faiblesse de sa dotation, 16 arpents de terre labourable et un arpent de pré seulement, ne permet pas d'entretenir le prêtre sans l'aide financière de la famille de Moy. La paroisse est souvent délaissée par son desservant, si bien qu'en 1681, à la demande des paroissiens, l'église est rétrogradée au rang de simple chapelle castrale de Gémasse, et la paroisse partagée entre celles de Gréez et Saint-Ulphace.

Cet étonnant épisode semble marquer la volonté seigneuriale toute médiévale d'opérer grâce à l'église un regroupement de population autour du château, et ce en plein XVII^e siècle !

Dès lors, la chapelle ne sert plus qu'aux célébrations familiales. Le mariage de l'arrière grand-mère de l'actuel propriétaire y fut célébré en 1862, et le 3 mai 1902, l'évêque du Mans

Monseigneur de Bonfils, invité par la famille du Plessis à l'occasion des cérémonies de Confirmation à Gréez, y célébra une messe.

Alors que tant d'autres ont été transformées en grange ou bien simplement démolies, son utilisation jusqu'à une date récente nous permet encore aujourd'hui de l'admirer, fièrement posée sur sa colline.

Julien Hardy

guide conférencier du Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois, agréé par le Ministère de La Culture

Sources utilisées :

- Dossier sur Gémasse Monsieur J. Béasse
- Cordonnier P. "Gémasse à Saint-Ulphace", *Revue historique et archéologique du Maine*, T. XLVII, 1967, p. 154
- Hardy J. "Les chapelles castrales de l'arrondissement de Mamers", mémoire de maîtrise soutenu en 1998
- A.D.S. G 367 f° 371 verso : actes concernant la réduction de l'église paroissiale de Gémasse en chapelle simple.

Remerciements

Nous tenons à adresser nos plus vifs remerciements pour l'aide qu'il nous ont apportée à la rédaction de ce livret à :

Monsieur l'Abbé de Gastines, curé de la paroisse de Montmirail
Monsieur Jacques Béasse, habitant de Saint-Ulphace
Monsieur Julien Guilbault, conservateur des Antiquités et Objets d'Art de la Sarthe
Monsieur Didier Alliou, Maître verrier
Monsieur Julien Hardy, guide-conférencier du Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois, agréé par le Ministère de la Culture

Nos partenaires

Cette opération est réalisée avec le concours de :

La Communauté Européenne
Le Ministère de la Culture (Direction Régionale des Affaires Culturelles des Pays de La Loire)
Le Conseil Général de la Sarthe
La Poste
La Commune de Saint-Ulphace

Ainsi que tous ceux qui nous ont apporté leur aide pour l'organisation de cette opération.

Abréviations :

ADS : Archives Départementales de la Sarthe

Les textes dont les auteurs ne figurent pas ont été rédigés en collaboration entre J. Béasse, l'abbé de Gastines et S. Lemerrier.

photo couverture : M. Augustin

septembre 1999  PUBLICITÉ ACTIVE 72 BOUËR 02 43 71 19 98



Eglise de Saint-Ulphace (partielle) - dessin - Jacques Béasse

Programme de l'opération Monument du mois Saint-Ulphace - octobre 1999

- exposition de photographies et d'objets relatifs à l'église de Saint-Ulphace dans les bureaux de Poste de Vibraye et La Ferté-Bernard aux horaires d'ouverture habituels.

SAMEDI 2

20 H 30 église

CONCERT INAUGURAL

Trompes de chasse par le "Débuché Sarthois"

COMMENTAIRE DE L'ÉGLISE

par Monsieur l'Abbé de GASTINES

suivi d'un vin d'honneur, cour de la mairie

DIMANCHE 3

15 H 00 plan d'eau

VISITE GUIDÉE DU VILLAGE

16 H 00 église

CONFÉRENCE SUR LE VITRAIL

par Didier ALLIOU, Maître verrier

SAMEDI 9

15 H 00 église

VISITE GUIDÉE DE L'ÉGLISE

15 H 30 église

CONFÉRENCE SUR LES OBJETS MOBILIERS ET LA STATUAIRE par Julien GUILBAULT, conservateur des Antiquités et Objets d'Art

SAMEDI 16

20 H 30 église

CONCERT par la Chorale du Val d'Huisne suivi d'un vin d'honneur, cour de la mairie

DIMANCHE 17

15 H 00 parvis de l'église

PROMENADE CHAMPÊTRE

en direction du château de Gémasse

avec Sylvie LEMERCIER, animatrice du Patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois

16 H 00 chapelle du château de Gémasse

CONFÉRENCE SUR LES CHAPELLES CASTRALES

par Julien HARDY, guide-conférencier du Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois, agréé par le Ministère de la Culture

VISITE COMMENTÉE DES EXTÉRIEURS DU

CHÂTEAU DE GÉMASSE par M. du PLESSIS, propriétaire

SAMEDI 23

15 H 00 église

VISITE GUIDÉE DE L'ÉGLISE

15 H 30 église

EXPOSITION DE LA COLLECTION DE CHASUBLES

commentée par Monsieur l'Abbé de GASTINES

16 H 30 parvis de l'église

RANDONNÉE AUTOUR DU VILLAGE

avec Sylvie LEMERCIER, animatrice du Patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois

DIMANCHE 24

10 H 00 (à partir de)

"LES RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE"

RENDEZ-VOUS D'ARTISTES

exposition de peintures et d'artisanat d'art dans tout le village et en fin de soirée, vin d'honneur, cour de la mairie, pour la clôture de l'opération "Monument du mois"

Conférences, animations et concerts ; gratuits

Pays d'Art et d'Histoire du Perche Sarthois
BP. 22 - 72402 La Ferté-Bernard Cédex